

## BULLETIN D'ENGAGEMENT ENDURANCE SUPER SPA - 4-5-6 OCTOBRE 2024

**PILOTE 1 / Concurrent**

Date de naissance : ..... Groupe sanguin : .....

Nom /prénom : .....

Licence / ASA :

Adresse : .....

Signature :

CP / Ville : .....

Tel. Portable : .....

E-mail : .....

**VOITURE**

N° transpondeur :

Marque / Type : Mazda MX5 NA Conduite à gauche équipée du kit obligatoire  
Cylindrée : 1598

Les signataires reconnaissent et certifient sur l'honneur l'exactitude des déclarations de ce document et s'engagent à respecter les règlements sportifs, techniques et les équipements de sécurité obligatoires de ce Trophée et de la FFSA.

Les signataires déclarent : être couverts par une assurance personnelle responsabilité civile pour tout dommage causé aux tiers ; que le véhicule à moteur est couvert par une assurance automobile (obligatoire en application de l'article L. 211-1 du Code des assurances) ; avoir pris connaissance des dispositions de l'article L.321-4 du Code du sport en ce qui concerne la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels le sport automobile peut m'exposer.

Le Trophée Roadster Pro Cup joue un rôle d'opérateur mais n'est pas l'organisateur de la course ; celle-ci relève des organismes habilités par la FFSA.

Format : essais privés 25 mn (inclus dans l'engagement) essais qualifs 25 mn et 1 course de 61 mn sans ravitaillement et sans arrêt obligatoire. 50% de l'engagement reste acquis en cas d'abandon aux essais libres.

Le nombre de véhicules autorisés aux essais étant supérieur à celui autorisé en course, quelques suppléant pourront être acceptés en liste d'attente lors des vérifications techniques et participer aux essais libres et chronométrés, avant d'être intégrés dans la course de 61mn en fonction des places qui se seront libérées. Les suppléants seront remboursés de 50% s'ils ne participent pas à la course principale.

**DROITS D'ENGAGEMENT**

- Jusqu'au 13/09/2024 : 890 € TTC / voiture **si inscrit à la saison** ou 990 € TTC / voiture **si inscrit à la course**
- A partir du 20/09/2024 : 940 € TTC / voiture **si inscrit à la saison** ou 1040 € TTC / voiture **si inscrit à la course**
- A partir du 27/09/2024 : 990 € TTC / voiture **si inscrit à la saison** ou 1090 € TTC / voiture **si inscrit à la course**

• Virement NOGARO SPORT - IBAN : FR76 1690 6002 4087 0207 4435 764 – BIC : AGRIFRPP869

• Chèque à l'ordre NOGARO SPORT et à envoyer à NOGARO SPORT – 1263 route de la Chapelle – 32110 NOGARO

**Pièce jointe :**

**DEMANDE D'AUTORISATION DE PARTICIPATION  
A UNE EPREUVE NATIONALE  
ORGANISEE DANS UN PAYS ETRANGER**

*La demande doit être adressée au service licence à l'adresse suivante :*  
[service.licences@ffsa.org](mailto:service.licences@ffsa.org)

**NOM :**

**Prénom :**

**Numéro et code licence détenue :**

Demande à la FFSA ..... l'autorisation de participer à (aux) l'épreuve(s) suivante(s) :

Date	Nom de l'épreuve	Pays (ASN)

**Date :**

**Signature du demandeur :**

Sur la base des éléments figurant en pièces jointes, la FFSA..... donne son autorisation pour que ..... participe à (aux) l'épreuve(s) précitée(s).

Le :

Pièces jointes :

- Liste des pièces transmises par le licencié demandeur.